

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

30 novembre 2022

Le Conseil d'Administration de l'E.P.L.E.F.P.A. des Pyrénées-Atlantiques s'est tenu en présentiel et en visioconférence le mercredi 30 novembre 2022 à 9h30, sous la présidence de M. LAYRE Bernard.

Ont assisté au conseil :

Représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics intéressés à la formation

- M. ZOELLER Pascal	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées-Atlantiques
- Mme CHAVANNE Marine	Direction Départemental des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) des Pyrénées-Atlantiques
- Mme BLONDEAU Gwenaëlle	Centre d'Information et d'Orientation de Pau
- M. LAYRE Bernard	Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques
- M. UTHURRY Bernard	Conseiller régional
- M. BONNASSIOLLE Stéphane	Mairie de Montardon
- M. CHAVIGNON Romain	Institut National de l'Origine et de qualité

Représentants élus du personnel

- M. LANOT Jean-Michel	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- Mme RAFFIN Céline	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- M. SRIBI Chakib	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- M. PARODI Philippe	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- Mme PECONTAL Anne	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- M. BIDALUN André	Représentant du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance
- M. PICHARDO Frédéric	Représentant des personnels d'administration, de service et de l'exploitation
- Mme LAGOUARDE Emily	Représentant des personnels d'administration, de service et de l'exploitation
- M. ROTUREAU Denis	Représentant des personnels d'administration, de service et de l'exploitation
- M. MAIRET Serge	Représentant des personnels d'administration, de service et de l'exploitation

Représentants des élèves, des parents d'élèves, des anciens élèves et des organisations professionnelles et syndicales

- Mme BABONNEAU Karell	Représentant élu des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires
- M. DEHEZ Bastien	Représentant élu des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires
- M. PONDET Gilbert	Représentant des associations d'anciens élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires
- Mme MISTROT DIT PACHET Christelle	Représentant élu des parents d'élèves
- Mme PUCCEL Marie-Lise	Représentant élu des parents d'élèves
- Mme POUYMIROU BOUCHET Nadège	Fédération Départementale des Syndicats Exploitants Agricoles des Pyrénées-Atlantiques
- M. BOCCARD Pierre-David	Confédération Paysanne
- Mme DUFILLON Isabelle	Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel

Membres à titre consultatif

- Mme REGONDAUD Fabienne	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (D.R.A.A.F.) Service Régional de la Formation et du Développement Nouvelle-Aquitaine (S.R.F.D.)
- M. SOMMER Guy	Directeur de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (E.P.L.E.F.P.A.) des Pyrénées-Atlantiques
- M. DABADIE Jean-Bernard	Directeur du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (C.F.P.P.A.) des Pyrénées-Atlantiques
- M. DEPLAUDE Loïc	Directeur de l'exploitation agricole d'Orthez
- Mme CLEMENT Sandrine	Directrice du Centre de Formation d'Apprentis Agricole (C.F.A.A.) des Pyrénées-Atlantiques
- Mme DACHARRY Delphine	Responsable de l'antenne du C.F.A.A. de Montardon
- Mme CONSUEGRA Sarah	Directrice de l'exploitation agricole de Montardon
- M. BASTIDA Sylvain	Proviseure du Lycée Professionnel Agricole (L.P.A.) d'Orthez
- M. BUREAU Arthur	Directeur de l'exploitation agricole d'Oloron-Sainte-Marie
- Mme ABELA Marie-Dominique	Proviseure du L.P.A. d'Oloron-Sainte-Marie
- M. LARRERE Jean-Luc	Agent Comptable de l'E.P.L.E.F.P.A. des Pyrénées-Atlantiques
- Mme AUDURIEAU Viviane	Secrétaire Générale de l'E.P.L.E.F.P.A. des Pyrénées-Atlantiques
- Mme LABEAU Cynthia	Gestionnaire du L.P.A. d'Oloron-Sainte-Marie
- Mme GRECHEZ Christelle	Gestionnaire du L.P.A. d'Orthez
- M. GUICHENDUCQ Philippe	Gestionnaire du C.F.A.A.
- Mme MIRASSOU Sandrine	Proviseure Adjointe du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (L.E.G.T.A.) de Montardon
- Mme LAPLACE NOBLE Karine	Chargée de Communication et Responsable Qualité Agrocampus 64
- Mme DOUCY Julie	Conseiller Principal d'Education (C.P.E.) au L.E.G.T.A. de Montardon
- Mme DE ANGELIS Lola	Stagiaire C.P.E au L.E.G.T.A. de Montardon
- Mme BRUN Geneviève (visio)	C.P.E. au L.P.A. d'Oloron-Sainte-Marie
- Mme COLLET Delphine	Secrétaire de séance

Etaient absents ou excusés :

- M. NOIROT Bernard	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- Mme LARROUY Isabelle	Conseiller régional
- M. CARRERE Thierry	Conseiller départemental
- M. GUILHEM Bastien	Jeunes Agriculteurs
- Mme BOUDASSOU Claudine	Mutualité Sociale Agricole
- Mme DELGOULET	SRFD
- Mme LABAN DE NAYS Hélène	Directrice adjointe chargée des exploitations agricoles et du développement
- M. CONSTANTIEUX Hervé	Responsable de l'antenne du C.F.A.A. d'Hasparren
- M. FUMAT Christophe	Responsable Technique du S.A.C.D. Halle Technologique
- M. EGAL Benoît	C.P.E. au L.P.A. d'Orthez
- Mme COURTES Emilie	C.P.E. au L.E.G.T.A. de Montardon

Monsieur LAYRE ouvre la séance en remerciant les membres du conseil de leur présence. Il note une participation importante à ce conseil. 23 membres votants sont présents sur 30.

Monsieur SOMMER souhaite que les deux nouvelles personnes arrivées à l'Agrocampus se présentent.

Madame CONSUEGRA se présente et dit qu'elle est arrivée à la rentrée de septembre. Elle est la nouvelle directrice de l'exploitation agricole de Montardon. Auparavant elle était ingénieure agronome dans le privé.

Madame LABEAU se présente également et dit qu'elle est arrivée le 24 octobre et qu'elle est la nouvelle gestionnaire du LPA d'Oloron Sainte Marie. Auparavant elle était responsable des ressources humaines dans le privé.

Madame MIRASSOU fait un rappel sur les micros présents dans la salle en disant que la séance est enregistrée afin d'établir plus facilement le compte-rendu et qu'un seul micro coupé coupe tous les autres.

Monsieur LAYRE informe qu'il y a une personne en visioconférence, Madame BRUN. Il l'invite à lever la main si elle souhaite prendre la parole.

Il poursuit en demandant un deuxième secrétaire de séance.

Monsieur SOMMER indique que le deuxième secrétaire est généralement une personne représentante du personnel ou des anciens. Il rappelle que toutes les personnes qui ont une étiquette blanche ont le droit de vote au conseil d'administration, les autres sont à titre consultatif.

Monsieur LANOT se propose d'être le deuxième secrétaire.

Monsieur LAYRE remercie Monsieur ZOELLER d'être présent. Il rappelle qu'il est le représentant de l'Education Nationale.

Délibération : approbation de l'ordre du jour

Délibération n°2022-3-53 /

Objet : Ordre du jour Conseil Administration du 30 novembre 2022/ Adoptée à l'unanimité

Monsieur LAYRE poursuit avec la première délibération qui concerne l'approbation de l'ordre du jour.

Monsieur SOMMER indique que l'ordre du jour de ce conseil est tout d'abord l'approbation du compte-rendu de la séance du 24 juin puis l'activité des centres de l'Agrocampus, toutes les délibérations concernant l'organisation interne des centres et de l'EPL, la décision modificative concernant l'établissement et enfin la présentation du budget primitif 2023. Les questions diverses pourront être posées soit au fil de l'eau soit en fin de séance.

Rentrée scolaire 2022/2023

Monsieur LAYRE laisse la parole à Monsieur SOMMER afin qu'il présente son rapport.

Monsieur SOMMER le remercie. Il souhaite rappeler qu'on avait prévu de faire tourner les conseils d'administration sur les différents sites de l'Agrocampus prévu de faire ce conseil d'administration à Hasparren. Il a fallu revenir sur Montardon tout simplement car à Hasparren le CFA n'a pas de salle assez grande et la municipalité ne pouvait prêter la salle municipale que jusqu'à 12h30. Ce n'est que reporté mais il est important de faire tourner le CA sur les différents centres et de montrer que l'Agrocampus est présent sur la totalité du territoire.

Il poursuit en disant qu'il y a une trentaine de slides à présenter et une quarantaine de délibérations. Il n'a pas reçu de questions diverses avant le conseil d'administration. Nous avons déjà préparé le conseil d'administration, lors des séances de conseils préparatoires pour l'ensemble des centres. Il a également rencontré avec l'équipe de direction, les représentants des personnels vendredi dernier où ils ont examiné l'ensemble des délibérations.

Cette rentrée scolaire s'est déroulée à peu près normalement. Concernant la Covid, il n'y avait pas de procédure spécifique pour cette rentrée scolaire mais on s'aperçoit, et on voit avec les masques qui sont déjà dans la salle, que la Covid se rappelle encore à nous. On a un certain nombre de cas et il espère que l'on ne va pas renouer avec toutes les procédures qui seraient surtout difficiles pour nos apprenants. Nous avons des jeunes qui ont une scolarité un peu particulière depuis deux ans. Pour l'instant, on est content d'avoir retrouvé un certain rythme scolaire dans les différents centres de formation de l'Agrocampus.

Cette année 2022 pour l'établissement, comme pour beaucoup d'établissements, on était très préoccupé par l'augmentation des tarifs de l'ensemble des fluides. Nos charges se sont envolées. Le conseil régional a vraiment pris toutes les mesures et a délégué à l'ensemble des établissements scolaires des crédits supplémentaires pour 2022 et 2023. La dotation globale de fonctionnement de nos lycées, (le Conseil Régional intervient essentiellement sur les trois lycées), a été quasiment doublée. Il salue le conseil régional sur sa réaction. L'AgroCampus était capable de tenir financièrement car il a un fonds de roulement suffisant mais également de la trésorerie. D'autres établissements scolaires sont en grande difficulté.

Au niveau de l'Agrocampus, la politique reste toujours là même c'est-à-dire que l'on travaille toujours ensemble, avec les équipes pour améliorer le résultat de recrutement, pour faire évoluer les cartes de formation et on les présentera normalement, en mars prochain au conseil d'administration. On développe de plus en plus le plan Enseigner à Produire Autrement sur l'ensemble des centres et Madame MIRASSOU en parlera tout à l'heure. On est en train de restructurer toute la mission de coopération internationale au niveau de l'Agrocampus.

Monsieur SOMMER fait un point sur la fin de l'année scolaire sur les résultats aux examens au niveau de l'Agrocampus. L'Agrocampus c'est neuf centres dont cinq centres de formation. Sur les cinq centres de formation, on a présenté 636 apprenants aux différents examens. Cela va du DNB jusqu'aux formations ingénieurs. 573 apprenants ont validé leur diplôme. On est à 90 % de réussite sur l'ensemble des cinq centres de formation, formation initiale, formation continue et formation par apprentissage.

Concernant les lycées, en formation initiale, le taux de réussite s'élève à 96 % pour Montardon, 86 % pour Oloron-Sainte-Marie et 91 % pour Orthez. Il tient à souligner le travail des équipes et des élèves. En bac général c'est 100 % de réussite avec 74 % de mentions. Pour le bac technologique, c'est 100 % de réussite sur Montardon avec 66 % de mentions. On tient ces pourcentages depuis des années, ce n'est pas l'effet Covid.

Concernant les effectifs à cette rentrée, pour la formation initiale, on continue à améliorer le recrutement surtout au niveau du secondaire. Pour les trois lycées, cette année, nous avons amélioré nos effectifs. On a recruté 821 jeunes contre 774 l'année dernière. Et l'année d'avant on était autour de 746. On a gagné 80 élèves de plus en deux ans. Sur le LEGTA : 460 élèves contre 431 l'année dernière. Sur les deux LPA, 206 contre 197 à Oloron-Sainte-Marie et 155 contre 146 à Orthez. Tout le travail de communication et l'engagement des équipes nous amènent à améliorer notre recrutement ce qui n'est pas le cas sur beaucoup d'autres établissements de l'enseignement agricole que ce soit public ou privé. On est encore en formation initiale en difficulté surtout en formation initiale temps plein sur une formation supérieure courte qui est le BTS Aménagement Paysager qui a du mal à recruter sur Montardon. Cette formation n'attire pas les jeunes sur du temps plein.

Les résultats aux examens pour la formation par apprentissage, on a présenté 241 apprentis et 203 ont été reçus du CAP à la formation ingénieur. Ce qui fait 82 % de réussite. On maintient ce taux de réussite de 80 % environ chaque année.

Les recrutements, on arrive à un plateau pour l'instant. L'effet prime MACRON a plus ou moins stabilisé le recrutement depuis trois ans aux alentours 435-450 apprentis. Les contrats d'apprentissage sont signés au fur et à mesure jusqu'au mois de décembre mais on peut dire que s'il compare les deux dernières années on est à environ 435 apprentis.

Des filières en apprentissage sont toujours en difficulté : le BTS technico-commercial. Ce BTS était sur Oloron-Sainte-Marie, il a été délocalisé sur Montardon et il espérait avec l'équipe du CFA être plus au cœur d'une dynamique commerciale sur la zone de Pau. Résultat on a encore gelé le BTS technico-commercial.

Le BTS Développement Animation des Territoires Ruraux (DATR) sur Oloron-Sainte-Marie, BTS post bac services à la personne, services aux territoires. On aura certainement des jeunes mais on aura plus de difficulté à trouver des maîtres de stages puisque tout ce qui est services aux territoires relève des associations et c'est très difficile pour eux de porter des contrats d'apprentissage.

La formation Services Aux personnes (SAPVER) a du mal à décoller. On a toujours quelques demandes même si en formation initiale ça va mieux sur Oloron-Sainte-Marie cette année.

Madame PECONTAL demande s'il elle peut intervenir et dit qu'étant donné qu'en DATR « apprentissage » on a une difficulté de recrutement, elle se demande si on ne peut pas avoir une réflexion sur une formation DATR en formation initiale car dans d'autres établissements le DATR en formation initiale recrute bien.

Madame CLEMENT lui répond que non en formation initiale cela ne recrute pas bien

Madame MIRRASOU ajoute que le DATR fait partie des BTS en difficulté globalement. Les BTS DATR, ACSE, AP sont des BTS tant au niveau initial qu'en apprentissage sont en difficulté.

Monsieur SOMMER reprend la parole et dit que toutes les réflexions sont bonnes pour essayer de faire évoluer les cartes de formation, il faut que l'on puisse combiner pour un même BTS deux options différentes.

A à l'heure actuelle on a une forte demande en aménagement paysager. Cette année on a plusieurs CAP et plusieurs bac professionnels avec sur Oloron 27 jeunes en BP. Il y a une forte demande sur le BTS Aménagement paysager, production animale, production végétale. L'agroalimentaire revient.

Concernant la formation continue, on a de très bons résultats. On a des formations diplômantes mais aussi beaucoup de formations qui ne le sont pas. Ce qu'il faut noter c'est que l'on reçoit environ 1000 stagiaires par an mais en formation diplômantes nous avons eu 92 stagiaires qui se sont présentés et 90 ont été admis.

Il faut noter que le CFPPA a été en souffrance avec la crise sanitaire, il avait perdu en 2020 de l'activité puisque nous ne pouvions plus accueillir de stage. L'activité du CFPPA reprend et se développe pour atteindre cette année 120 000 heures stagiaires. On redéveloppe de la formation agroalimentaire qui avait été perdue il y a deux ans. Il faut signaler que dans cette région les stages 21 heures préparatoires à l'installation, fin novembre on aura réalisé 228 stages de 21 heures. Dans notre région, une dynamique d'installation est vraiment très présente. Par contre, dans certaines régions les installations aidées se comptent sur les doigts d'une main.

Monsieur LAYRE confirme ce que dit Monsieur le Directeur. C'est même une année exceptionnelle puisque le précédent record était de 676 installation en 2021 sur le département. On fait partie des trois premiers départements en France. On a présenté sur l'année 2022, 827 dossiers donc 827 installés c'est du jamais vu. Cela peut s'expliquer par différents éléments : des filières qui ont toujours une certaine dynamique, l'appréhension de la réforme du parcours à l'installation même s'il est plus favorable que précédemment, l'instabilité dans laquelle on se trouve aujourd'hui, avec des taux d'intérêt qui sont très fluctuants, amènent beaucoup de questionnement. Certains préfèrent contractualiser l'investissement avec des taux autour de 3-4 % parce que l'on a connu des périodes inflationnistes il y a quelques décennies qui amenaient des taux d'intérêt beaucoup plus importants que ce que l'on a actuellement mais c'est quand même des taux qui ont été multipliés par 4 en un an.

Dans le cadre de la réforme de la conduite agricole commune 2023-2027, il y a eu des modifications. Il y a des missions qui ont été attribuées aux régions notamment la gestion des mesures agroenvironnementales et climatiques non surfaciques et ensuite le dossier à l'installation. L'installation des jeunes agriculteurs était un dossier national. Aujourd'hui il est régional avec des politiques différentes d'une région à une autre. Au sein de la Nouvelle Aquitaine, il a été fait le choix d'accentuer sur l'élevage et ensuite de conserver l'accompagnement par zone, c'est-à-dire zone de plaine, zone défavorisée et zone montagne. Et puis de simplifier un petit peu la dotation, il pense au contrôle de la DDTM un socle de base avec des bonifications que vous soyez hors cadre familial ou en création de l'emploi. Aujourd'hui, il y a deux niveaux : éleveur ou non éleveur avec un socle de base qui sera de 13 000 € pour la zone de plaine, de 15 000 € pour la zone défavorisée et de 17 000 € pour la zone montagne quel que soit votre projet et ensuite il y a une deuxième partie de l'aide qui sera liée à l'investissement. Donc si vous êtes éleveurs, vous aurez droit à un maximum d'accompagnement de 22 000 € et si vous n'êtes pas éleveurs 12 000 € qui se cumulent au socle de base. Il pourra même être cumulé dans le cadre de l'investissement ce que l'on appelle aujourd'hui le PCAE, c'est l'aide aux bâtiments d'élevage qui peut se cumuler avec l'aide à l'installation et qui va permettre à tous les éleveurs de bénéficier d'accompagnement supplémentaire.

Dans le cadre de la conjoncture actuelle, nous subissons suite à l'effet Covid et conjoncture internationale. Mais l'objectif était pour cette fin d'année de pouvoir créer le budget 2023. Faire des coupes rases dans tous les domaines d'activité et on peut dire que la formation à l'agriculture ainsi que le volet agricole investissement de la Nouvelle Aquitaine ont été préservés

Il tient vraiment à remercier le Conseil Régional.

Monsieur UTHURRY souhaite prendre la parole concernant le renouvellement des installations. Les chiffres du département sont bons, meilleurs que d'habitude. Il veut savoir si on a une idée sur la répartition territoriale. Il a entendu parler de zone de plaine, de zone de montagne ou de zone défavorisée. Est-ce que se sont plutôt des exploitations de plaine, de piémont ou de montagne qui se renouvellent ? Et la deuxième question, est-ce que la part des hors cadre familiaux dans ces installations est stable ou croissante ?

Monsieur LAYRE lui répond que sur le département on avait 160 installations en 2021, nous serons à plus de 180, on va approcher les 200. On fait toujours partie des départements avec une forte dynamique en Nouvelle Aquitaine. Il rappelle que ce sont près de 200 installations sur 827. Sur 12 départements, on représente près de 25 % des installations. Cette dynamique se confirme surtout sur la zone montagne où on a les deux tiers des installations. On va approcher des 68 % cette année soit un peu plus des deux tiers qui seront sur la zone montagne (filiales principales ovin-lait et ovin-viande) Il pense que la part des hors cadre familiaux est stable, c'est-à-dire à hauteur de 25 %.

Monsieur UTHURRY constate dans son environnement en ce qui concerne les hors cadre familiaux. Les jeunes arrivent avec un projet élaboré. Peut-être que l'effet Covid a renforcé l'idée de modification de parcours. Les installations sont plus massives en montagne car il y a plus de propriétés mais de plus petites tailles. Les personnes trouvent des ressources dans la transformation ou dans le circuit court, dans la qualité du pastoralisme pour améliorer leurs revenus.

Monsieur LAYRE lui répond qu'il n'a pas d'analyse plus fine sur tout ce qui est augmentation en vente directe ou en circuit de proximité puisque ce n'est pas obligatoirement de la vente directe. Cela peut être avec un ou deux intermédiaires et cela peut être du circuit de proximité néanmoins. On avait en 2021 une forte augmentation de vente directe.

Madame CHAVANNE ajoute qu'il y a toujours beaucoup de vente directe car c'est vraiment un moyen de valorisation qui devient indispensable maintenant pour avoir un projet viable.

Monsieur LAYRE ajoute que la vente directe est souvent sur une partie de l'exploitation. Ce n'est pas 100 % de l'exploitation qui est engagée en vente directe. On voit une augmentation du nombre de jeunes qui s'installent, ils ont un volet lié à la vente directe ou au circuit de proximité. Une autre partie est liée sur des circuits un peu moins courts avec des distributions par coopératives ou organismes privés.

Monsieur BIDALUN souhaite revenir sur l'aide à l'installation mais il veut savoir si la région est toujours niveau 4.

Monsieur LAYRE lui répond que c'est bien niveau 4.

Monsieur SOMMER prend la parole et fait le point sur la rentrée avec l'augmentation des effectifs, de bons résultats aux examens. On a salué le Conseil Régional mais il voulait saluer également le SRFD, qui pour cette rentrée, nous a bien doté en dotation globale horaire. On a pu mettre des moyens sur des missions un peu plus transversales. Cela nous permet de débloquent un certain nombre d'actions au sein de l'établissement.

Point par centre et axe

Il poursuit en rappelant que des conseils préparatoires ont eu lieu dans chaque établissement. On va passer à deux ou trois faits marquants pour chaque centre. Il laisse la parole à Madame MIRASSOU.

Madame MIRASSOU commence par un point Agrocampus. Sur les trois lycées des stages de rentrée ont été effectués. Ces stages offerts ont été proposés sur les deux premiers mercredis de la rentrée, à tous nos jeunes de seconde. Un attrait qui se confirme pour ces stages avec un effectif cette année de 130 jeunes. Il y en avait 70 l'an dernier. Une trentaine d'adultes ont été mobilisés sur ces actions qui touchent tous les services, les enseignants, le service « cantine » qui prépare des piques-niques, les transports. Des thématiques que l'on a pu ouvrir un peu plus cette année par rapport au bilan que l'on avait fait l'an dernier : rugby, équitation.

Pour le stage « nature » on a pu faire deux groupes: « pastoralisme montagne » et « nature ». Le stage « Soins et bien-être » a touché un peu plus les jeunes notamment liés au service. On n'a pas pu mener le thème « arts et culture ». C'est

l'occasion de remercier tous nos partenaires qui nous accueillent que ce soit des centres équestres, les clubs, les associations. C'est également un gros travail de préparation car ces stages demandent un an de travail et dès janvier on va entamer la réflexion pour l'année prochaine.

Monsieur SOMMER rajoute en prenant l'exemple de l'équitation.

Il y a deux ans au niveau de l'équitation on devait avoir 17 jeunes inscrits sur Montardon et 3 sur Orthez. Et cette année, nous avons eu plus de 35 inscrits sur Montardon et 12 sur Orthez. Cela montre encore une fois, un fort dynamisme.

IL est important et il faut noter que l'on a des parents lorsqu'ils téléphonent pour inscrire leurs enfants sur l'Agrocampus, demandent l'activité Rugby. Cette spécialité est plutôt attirante sur notre site pour nos lycéens.

Madame MIRASSOU nous présente l'Agrocamp « Vêto » pour les métiers vétérinaires et soins aux animaux.

Cette formation est proposée à nos élèves de seconde de filière générale qui attire un certain nombre de jeunes et fait partie des facteurs de recrutement sur ces deux dernières rentrées.

Elle poursuit sur la rentrée sportive. On a recruté beaucoup de sportifs avec des parcours en route vers le haut niveau. Le nombre de sportifs augmente chaque année. On a des partenariats qui se nouent. La taille de notre établissement en revanche avec une seule classe par niveau implique par contre des jonglages d'emplois du temps et de rythme avec la vie scolaire, le service « cuisine » Les retours du soir sont assez complexes. Mais c'est un vivier qui est important et qui nous permet aussi de stabiliser nos effectifs. L'idée est d'apparaître comme une possibilité dans le catalogue, et pas simplement parfois pour dépanner quand on n'a pas d'autre solution.

Nous avons 26 élèves sportifs dont 22 en rugby.

Monsieur LAYRE dit que ce n'est pas du sport étude mais que cela se rapproche quand même.

Madame MIRASSOU lui répond que cela y ressemble beaucoup car les élèves ont des emplois du temps aménagés. On a aussi des jeunes en BTS, ce qui est un peu nouveau.

Madame MIRASSOU dit que le LEGTA de Montardon se présentera au championnat de France des lycées agricoles avec deux équipes et peut-être trois. On en parlera lors d'une délibération future.

Monsieur SOMMER dit qu'il faut saluer ces équipes. On a les juniors, les cadets et les demoiselles qui sont arrivés deuxième.

Monsieur LAYRE propose de poursuivre et laisse la parole à Madame ABELA.

Madame ABELA présente les faits marquants au Lycée des Métiers de la Montagne à Oloron-Sainte-Marie. On a voulu mettre un zoom sur un lycée qui est inscrit dans son territoire. Il travaille avec tous les partenaires, ce qui est important notamment, par rapport à ses filières en bac professionnel et sur le volet collège. Elle remercie l'équipe pédagogique qui travaille avec les partenaires depuis un grand moment. Les 4^{ème} ont travaillé sur la thématique du bouquetin à ACCOUS. C'est aussi l'Envolée avec les troisièmes. La fédération de chasse avec des chantiers menés par les équipes de GMNF sur la réouverture de milieux. Les comptages de migration et le brame du cerf avec la LPO pour les GMNF1. La réouverture de milieu en faveur du grand tétras pour GMNF2. Toujours un projet intéressant et original Phyt'Abeilles sur les abeilles sauvages, c'est tout un travail qui est mené avec l'université de Marseille pour voir l'impact de tout ce qui est pollution sur les abeilles sauvages.

Les concours de jugement d'animaux. Le Trophée International de l'Enseignement Agricole (TIEA) cette année auquel vont participer les classes de terminales CGEA. Rencontre du vivre ensemble est cette année un grand événement car l'année précédente elle n'a pas pu se tenir en raison de la Covid.

Cela a donné lieu à trois journées travaillées avec toute la filière SAPAT et les lycées professionnels sur Oloron et toutes les associations type CCAS, IME l'Espoir, qui ont participé à favoriser la rencontre entre des jeunes ayant un certain nombre de handicaps et tous les élèves de la filière SAPAT. La filière SAPAT travaille essentiellement avec ALMA 64. La fédération française de montagne et d'escalade est le partenaire phare du lycée pour la section randonnée, on a toujours beaucoup de demandes : 63 demandes pour 53 élèves retenus parce qu'il y a des tests et il faut quelques capacités physiques pour avoir le pas montagnard. Cette section est très importante puisqu'elle participe à donner des qualifications à nos jeunes pour aller ensuite en formation comme accompagnateur de moyenne montagne et favorise l'insertion en BTS.

Elle remercie toutes les équipes pour leur travail avec les partenaires avec lesquels on a des relations de proximité.

Monsieur SOMMER explique au représentant de l'éducation nationale que le lycée d'Oloron est un lycée qui a le label lycée des Métiers de la Montagne, qui est un label éducation nationale normalement. On travaille actuellement et on proposera dans les prochains conseils d'administration une évolution de la carte de formation pour l'Agrocampus et on réfléchit à un BTS Gestion de protection de la nature mais adapté au territoire, c'est-à-dire avec une carte de bi-qualification que l'on proposera avec la possibilité à nos jeunes de pouvoir accéder à ce niveau bac + 2.

Quand on regarde la pression entre les demandes et les places ouvertes en France, on s'aperçoit que passent prioritairement les bacs généraux. Bien souvent nos jeunes sont écartés de ce type de dispositif. Il va falloir proposer quelque chose mais on y travaille en espérant une ouverture pour 2024.

C'est un chantier qui sera certainement présenté au mois de mars en conseil d'administration.

Monsieur LAYRE donne la parole à Monsieur BASTIDA.

Monsieur BASTIDA dit qu'il a voulu mettre en avant certains projets notamment en lien avec le développement durable et la citoyenneté. Cela n'occulte pas l'ensemble de la dynamique concernant toutes les filières dispensées au lycée. En premier lieu, le 9 novembre dernier, trois élèves de la filière CGEA ont reçu de la part de la fondation du Crédit Agricole un chèque en présence de la société des membres de la légion d'honneur pour mettre en valeur leur engagement citoyen suite à un stage Erasmus + qu'ils avaient réalisé au mois de juin. Pourquoi ce focus ? Parce que les voyages à l'étranger et l'utilisation des bourses Erasmus + depuis deux ans au lycée agricole d'Orthez, avaient été mis en pause à cause de la Covid. C'est un moyen comme un autre de les remettre en avant et on le voit aujourd'hui avec neuf élèves actuellement qui sont intéressés pour bénéficier des bourses Erasmus + pour l'année scolaire 2022-2023.

Un autre focus sur la journée de la tolérance qui a lieu tous les ans le 16 novembre, journée internationale déclarée par UNESCO. Depuis deux ans maintenant, au lycée agricole d'Orthez, nous souhaitons faire participer les élèves grâce à des partenariats d'une dizaine d'associations qui se sont déplacées sur le site et qui ont pu animer des ateliers participatifs, des ateliers véritablement de réflexion et de sensibilisation sur le bien vivre ensemble et l'estime de soi, le respect de l'autre. On a pu mobiliser des associations du bassin Orthézien mais aussi de Pau et du pays basque.

D'autres concours : le concours d'éloquence nommé Exp'OSE, cela concerne les deux classes de seconde NJPF et Production, concours mené par deux enseignantes qui ont voulu, dans le cadre de l'agenda 2030 et dans le cadre du développement durable et de l'engagement individuel et citoyen, mettre en avant leurs compétences à l'élocution et l'expression orale. C'est un partenariat qui est réalisé avec la Maison des Citoyens du Monde (MCM) basé à Billère. Il tient à souligner que c'est un partenariat de qualité puisque les enseignantes porteuses de projet ont été formées, et menées à réfléchir à la mise en œuvre de ce projet. Le concours devrait se réaliser prochainement, il est aussi organisé par le RADSI qui est un réseau d'associations locales.

Un autre concours le Zéro Cliché est porté sur une classe, les terminales CGEA, pour déconstruire les stéréotypes entre les hommes et les femmes. Nous avons au lycée agricole une majorité de garçons avec des problèmes de garçons, problème relationnel notamment et de stéréotypes. On a vraiment cette dynamique-là dans l'établissement et il tenait à le souligner.

Enfin un projet qui relève de l'injonction du Ministère de l'Agriculture, est celui du Plan Local à Enseigner à Produire Autrement (PLEPA). Le lycée a été accompagné par les deux enseignants référents de l'Agrocampus 64. Ils nous ont accompagné depuis le mois de juillet pour mettre en place ce plan, le décliner en fonction des quatre axes sous forme de fiche action que nous avons récemment présenté en réunion. Nous avons décliné seize fiches actions qui pourront être menées tout au long de l'année 2022-2023. Il tient également à préciser que ce plan local à enseigner à produire autrement s'inscrit tout à fait dans le label que nous possédons depuis trois ans, le label Etablissement à Démarche de Développement Durable (E3D), est aussi un label de l'Education Nationale et il est porté par le lycée Francis JAMMES et le lycée Molière qui eux, sont des lycées de proximité professionnels d'Orthez.

Monsieur LAYRE laisse la parole à Madame CLEMENT.

Madame CLEMENT dit qu'elle est partie sur des projets qui lui tiennent à cœur dont celui de l'ouverture d'une formation en partenariat avec un lycée privé d'Hasparren qui est basé sur des compétences d'agroéquipements : Formation CS Travaux Mécanisés en Génie Ecologique. Le CFA va être porteur en sachant que l'on va mutualiser les compétences, les

locaux, les biens. Une demande de financement sera faite au niveau régional.

Le deuxième point très récent concerne les rapports avec la coopération internationale. Monsieur SOMMER a annoncé au début de l'exposé, que l'Agrocampus se structure en terme de Coopération Internationale. La semaine dernière, elle est partie sur un centre de formation professionnelle public situé à Errenteria à la frontière, à 45 minutes d'Hasparren. C'est un centre qui dispense des formations dans l'automobile, la digitalisation, la climatisation et celle qui nous intéresse particulièrement la chimie. Le CFA a été reçu par le Directeur de ce centre de formation, Monsieur DON BOSCO, ainsi que par les responsables et les deux formatrices du pôle chimie. Dans le pôle chimie on retrouve des notions qui nous sont très proches par rapport à nos formations à savoir la qualité agroalimentaire, contrôle et analyse des plantes aromatiques et la partie pharmaceutique. C'est sur des niveaux équivalents à nos BTS. Ils vont venir en janvier rencontrer l'Agrocampus pour voir ce que l'on peut mettre en place comme partenariat. L'enseignante, Madame LARRABURU, se positionnerait sur une formation Erasmus pour connaître le fonctionnement de cet établissement car ils sont sur de l'innovation pédagogique. Ils fonctionnent par projet, il n'y a plus d'enseignements généraux. L'idée serait peut-être que l'on puisse déposer un appel à projet Euro région ensemble à partir du mois d'avril.

Madame PECONTAL demande s'il n'y avait pas la possibilité que le partenariat se fasse avec un établissement public.

Madame CLEMENT lui répond que c'est un choix car on a voulu favoriser le territoire.

Monsieur SOMMER poursuit en disant que la première chose c'est d'aller plus loin que le CS Mécanisé. Au mois de septembre, on a reçu l'équipe de direction de Dax. Il vaut mieux travailler ensemble pour le territoire au lieu d'être dans une logique de concurrence. Sur cette zone territoriale, on avait sur le CFA les mêmes velléités d'ouvrir ce CS Travaux Mécanisés en Génie Ecologique. D'autre part, concernant le fait que ce soit un établissement privé, il faut savoir que le partenariat, même s'il n'y a pas de convention, sur le site d'Hasparren il y a un lycée privé du CNEAP, Armand David. Depuis des années, quand le CFA est en difficulté, comme l'année dernière, le lycée Armand David a accueilli pendant plusieurs jours nos jeunes. On a un partenariat territorial, pas idéologique, pour répondre aux attentes. Il faut également savoir que les locaux mécaniques sont basés sur l'établissement Armand David.

Monsieur LAYRE laisse la parole à Monsieur DABADIE.

Monsieur DABADIE souhaite faire le focus sur deux points.

Tout d'abord, la formation vacher transhumant que nous avions auparavant depuis des années. On s'est énormément rapproché de la profession qui s'investit sur tout le parcours depuis la réflexion sur la construction de la formation au recrutement. Nous avons douze places ouvertes et douze personnes sont entrées en formation, une malheureusement s'est blessée et n'a pu continuer. Nous avons instauré un système de parrainage. Ces personnes seront évaluées les 13 et 14 décembre sur Soeix et Montardon et là encore la profession se mobilise très fortement. Nous avons besoin d'un professionnel pour chaque jury et nous aurons deux à trois professionnels sur chaque jury, donc une forte implication.

Sur la partie aménagement paysager, Monsieur SOMMER a relevé tout à l'heure que nous avons de nouvelles compétences puisque nous avons des appels d'offre auxquels nous avons répondu avec le BP Aménagement paysager qui fonctionne très bien. Avoir des compétences nouvelles internes nous a permis de répondre à un appel d'offre de la CPNE section paysage région aquitaine en partenariat avec l'UNEP pour mettre en place une action pilote de manière à pouvoir proposer une certification pour tout ce qui était encadrement dans les équipes aménagement paysager. Cela va démarrer le 5 décembre sur Hasparren.

Monsieur LAYRE dit que l'on va faire le point sur les exploitations et on va commencer par celle de Montardon.

Monsieur SOMMER dit qu'une convention datant de 2013 concernait l'exploitation sur les travaux à réaliser sur l'exploitation de Montardon. Quand il est arrivé en septembre 2020, il a vu que cette convention aller se terminer le 30 décembre 2020. Donc il ne restait que quelques mois pour faire la quasi-totalité des travaux. Cette convention n'avait pas été utilisée et il restait la somme de 440 000 € à utiliser. Il a négocié avec la région et obtenu de report de date afin d'utiliser le solde de cette subvention. Il remercie le conseil régional qui a validé cet avenant ce qui nous a permis de reporter l'échéance à décembre 2022. Quelques dépenses avaient été réalisées en 2020 mais il a fallu lancer l'ensemble des procédures, faire les marchés. On a fait un certain nombre de travaux et l'on va pouvoir rendre compte de l'utilisation de ces crédits en date et en heure. Il remercie encore le conseil régional car l'établissement aurait été en difficulté s'il avait fallu rendre la trésorerie.

Monsieur SOMMER dit qu'il a pris la parole car Madame CONSUEGRA n'a pas tout l'historique.

Madame CONSUEGRA prend la parole. Aujourd'hui le focus est sur la clôture de cette subvention. Les travaux sont quasiment tous finis. Les bâtiments sont rénovés en grande partie.

Monsieur SOMMER dit qu'il y a quelques dépenses et il est fort possible que cela soit examiné par la région, comme c'est une convention qui date avec des clauses et des termes bien précis.

Il peut y avoir certaines dépenses qui ne soient pas recevables mais on ne pourra pas tout maîtriser.

Madame CONSUEGRA poursuit sur le deuxième point que l'on souhaitait aborder pour l'exploitation de Montardon.

Ce sujet revient très souvent c'est le pâturage des vaches laitières. Aujourd'hui elle a fait l'état d'avancement de ce projet. On a mis en place tout le parcours pour les vaches. Il y a eu des passages canadiens, les passerelles qui permettent aux vaches de circuler entre deux parcelles séparées par un cours d'eau. Les clôtures sont posées. Le seul obstacle reste de pouvoir les sortir, il reste à faire l'aménagement du bâtiment des laitières vers ce parcours. L'objectif sur la saison prochaine est de pouvoir faire sortir les génisses car elle pense que les génisses sont plus aptes à sortir que les laitières qui sont en bâtiment. Elles sont déjà en lactation et amèneront dans l'avenir plus de flexibilité sur cet objectif.

Monsieur LAYRE laisse la parole à Monsieur BUREAU pour l'exploitation d'Oloron-Sainte-Marie.

Monsieur BUREAU dit qu'il a voulu mettre un coup de projecteur tout d'abord sur l'atelier transformation et le volet bâtiment saloir, laiterie et fromagerie. Une restructuration en cours du bâtiment laiterie-fromagerie. Un diagnostic a été effectué par Madame ROUCHOU en interne de l'Agrocampus pour trouver des points d'amélioration sur les bâtiments, les sens de circulation. Un gros rangement a été effectué cette année, il est toujours en cours et permettra de changer le sens de la circulation. Des travaux vont être effectués pour changer l'accès, pour avoir un sens plus cohérent nous permettant d'avoir une meilleure gestion au niveau de l'hygiène sur cet atelier. On a d'autres petits travaux qui ont été réalisés pour assainir temporairement la fromagerie. Concernant la campagne, elle arrive avec des reprises sur les sols et les murs, ils sont effectués par les équipes techniques du lycée qui amènent à des travaux plus conséquents sur le plus long terme dès la campagne prochaine. Des petits achats vont être effectués toujours dans ce but d'avoir une fromagerie irréprochable. Un crédit de 5 000€ a été accordé par la région pour étudier les désordres sur ce bâtiment ainsi que sur le reste de l'exploitation.

Quelques petits travaux vont être effectués sur la qualité pour le rendement en transformation notamment l'installation d'un régulateur pour une pompe de refoulement pour permettra d'augmenter nos rendements fromagers et d'éviter des pertes de matières lors du dernier transfert de la laiterie à la fromagerie. Ensuite on pourra se projeter sur l'achat d'une table de moulage puisque l'on a un système de fabrication qui est assez particulier sur l'exploitation d'Oloron-Sainte-Marie. Pour correspondre parfaitement au cahier des charges OSSAU IRATY, il faudrait réaliser des petites ouvertures sur le fromage afin de le reconnaître facilement.

Enfin le système de traitement lactosérum qui est là depuis sa troisième campagne. On aura de petites améliorations notamment avec l'achat d'une cuve tampon pour le petit lait qui devrait être effectué.

Sur le volet bergerie, un des points qu'il a voulu mettre en lumière porte sur les tapis d'alimentation en bergerie, ce point a déjà été remis à plusieurs reprises sur la table et notamment par Madame POIVRE qui était là avant lui sur ce poste. Ce sont des tapis d'alimentation datant de 1995, qui ont bien servis, ils sont utilisés trois fois par jour tant que les brebis sont là et ils sont vraiment dans leur dernière campagne d'utilisation possible. On craint une rupture pour le matériel. Au moment où il parle actuellement ils sont en panne, ce qui est récurrent. Ce renouvellement de tapis a été inscrit au schéma directeur de l'exploitation dans un projet plus ambitieux de restructuration de la bergerie qui permettrait de satisfaire à des objectifs de l'exploitation qui est le volet expérimental. Si des fonds sont alloués, on pourra avoir un projet plus ambitieux. Si ce n'est pas le cas, il faudra de toute façon durant l'été 2023, changer ces tapis et si cela doit passer par l'autofinancement il pense que c'est très important puisque pour des questions de sécurité des salariés mais aussi le bien-être animal c'est primordial. Concernant l'exploitation sur le volet pédagogique, quand le matériel est en panne, on utilise toute la main d'œuvre possible et les stagiaires passent forcément bien plus de temps à nourrir les animaux.

Monsieur SOMMER ajoute que l'exploitation produit 13 tonnes en moyenne par an d'OSSAU IRATY.

Monsieur BUREAU complète les propos de Monsieur SOMMER en disant que la qualité notamment grâce aux améliorations sur le volet de l'affinage a pu être améliorée. On a eu un agrandissement du saloir qui a été rendu effectif il y a maintenant deux campagnes et des changements au niveau des prestataires sur la maîtrise de l'affinage. La qualité

des fromages se fait ressentir avec les grossistes, les grossistes aussi via les commissions OSSAU IRATY qui viennent tester nos fromages. On a une qualité de fromage qui augmente d'année en année.
Monsieur LAYRE laisse la parole à Monsieur DEPLAUDE qui vient de nous rejoindre.

Monsieur DEPLAUDE s'excuse pour son retard. Il explique être en formation sur le site du CFPPA.
Pour l'exploitation d'Orthez, il a retenu deux points.

Tout d'abord la retraite d'un agriculteur sur la commune d'Orthez qui a permis d'avoir sur du fermage un bail à deux ans, acquérir 9 hectares de foncier irrigable supplémentaire ce qui va porter la surface de l'exploitation à quasiment 40 hectares donc une augmentation de 23 %. La surface avait augmenté l'année dernière d'une quinzaine d'hectares via le conseil régional. L'exploitation se dote de foncier qui correspond à son ambition en terme d'élevage et on pourra augmenter la taille des troupeaux, diminuer les charges fixes et normalement essayer d'arriver à l'équilibre financier l'année prochaine. Malgré les événements climatiques et énergétiques, l'objectif de l'hiver 2023 sera l'autonomie alimentaire en limitant l'achat de fourrage, de maïs et d'engrais.

Le deuxième point est l'inflation que l'on constate cette année. Sur Orthez on ne sera pas à l'équilibre comme on aurait pu le prétendre en début d'année. La grippe aviaire vient compléter également le manque à gagner mais ce qui va nous grever en fait c'est l'augmentation de tarif des engrais minéraux + de 250 %. En outre, on n'a pas trop de visibilité pour l'année prochaine. Cette année sur Orthez on a la chance d'avoir un stock vu la sécheresse on n'a pas eu besoin puisqu'il n'y avait pas lieu d'être car cela ne poussait pas. On en a un peu pour l'année prochaine mais on n'a pas de visibilité. Sur le concentré des animaux pour les bovins on a une augmentation de près de 30 %, concernant les canards ils ont pris également 30 %, la paille quant à elle a augmenté de 31 %. Les augmentations des charges sont trop importantes cette année rendant l'équilibre financier impossible en 2022

Monsieur LAYRE dit que juste avant de passer à la halle technologique, il a été sollicité par Monsieur UTHURRY, Vice président du conseil régional. Celui-ci est très attaché aux exploitations agricoles des lycées. Il souhaitait en Nouvelle Aquitaine avoir un support par EPL d'une partie des exploitations ou d'une exploitation quand il y en a plusieurs qui puisse être orienté sur le bio. C'est un souhait fort malgré la conjoncture actuelle que l'on connaît et qui met à mal tous les signes officiels de qualité quels qu'ils soient. Il reste confiant pour passer ce cap difficile et retrouver un petit peu plus d'objectifs positifs après avoir passé cette crise difficile et on ne sait pas encore combien de mois elle va durer. Il pense qu'il faut s'inscrire dans l'avenir, dans le sens de l'histoire. Donc il faudrait peut-être que vous ayez une réflexion au sein des exploitations. Est-ce que l'on met une partie de l'exploitation ou est-ce que sur les trois exploitations, il y en a une qui pourrait avoir une réflexion de voir une conversion au bio.

A l'avenir éventuellement être un support en ce sens afin d'avoir un référentiel sur une partie un peu territoriale régionale un peu élargie qui dépasserait le département des Pyrénées Atlantiques. Ce serait une réflexion à mener.
Pour sa part, il pense qu'il serait préférable d'avoir une exploitation entière orientée sur le bio, plutôt qu'une partie de chaque exploitation qui est quand même plus difficile à gérer avec une partie en reconversion, une partie en conventionnelle.

Monsieur DEPLAUDE lui répond que c'est une réflexion qui a déjà été engagée et plutôt orientée sur l'exploitation d'Oloron car sur Orthez nous faisons du gavage de canard et le gavage ne fait pas partie des critères bio. On voyait mal produire du canard en bio qui ne serait pas valorisé car il y a des beaucoup de contraintes dans le bio. Il n'y a pas que le côté environnemental, techniquement parlant, sur Orthez la partie canard a repris.
Le canard ne peut pas être valoriser en bio.

Monsieur LAYRE dit que cela mériterait en fonction non seulement des sites mais aussi des filières d'avoir quand même un tableau avec les atouts, les faiblesses, les menaces, les opportunités. Cela mériterait d'avoir quelque chose d'approfondi aujourd'hui pour le présenter au conseil d'administration

Madame MIRRASSOU dit que cela fait partie des demandes du plan EPA2.

Monsieur SOMMER ajoute que l'on ne sait pas combien de temps va durer la filière canard gras avec la grippe aviaire.

Madame PECONTAL dit qu'il y a la grippe aviaire mais aussi toutes les problématiques liées au bien-être animal.

Monsieur LAYRE laisse la parole à Monsieur SOMMER pour la halle technologique.

Monsieur SOMMER dit que l'on a quelques collègues, comme Monsieur DEPLAUDE qui vient de nous rejoindre, sont en formation habilitation électrique. Il était important qu'il suive cette formation. Le responsable technique de la halle agroalimentaire est également en formation. Il va donc faire un point sur la halle à la place de Monsieur FUMAT. La halle depuis maintenant deux ans et demi, continue sa progression. Elle se développe sur les trois missions qui lui sont assignées mais surtout sur 2 missions.

La partie pédagogique continue et va se développer l'année prochaine car on retrouve encore de l'activité agroalimentaire sur le CFPPA ce qui veut dire que le CFPPA l'utilisera plus l'année prochaine qu'actuellement. Le CFA l'utilise de façon continue puisque nous avons nos BTS STA et également les bacs technologiques l'utilisent également sur la partie Montardon. Sur la partie pédagogique c'est donc amené à se développer mais pour l'instant cela se maintient.

Sur la partie production, elle se développe de plus en plus en terme de volume que ce soient les produits transformés, les yaourts, e fromage blanc pour les cantines, les jus de pomme etc.

Sur la partie rôle d'accueil de jeunes entreprises, on a de plus en plus d'entreprises qui viennent nous louer la structure, des salles pour lancer des opérations qui passent du pain d'épices à la découpe d'animaux. Ce sont des personnes qui veulent valoriser leur propre viande, leur propre production et également beaucoup de transformation de produits laitiers. On doit avoir une bonne dizaine de partenaires qui viennent dans la structure. Il faut faire tout cela et ce n'est pas évident parce que l'on a une structure avec des matériels qui commencent à être vieillissants et la halle agroalimentaire n'avait pas les moyens, puisqu'elle était en déficit auparavant, de réinvestir sur fonds propres.

Au niveau de la vente, la halle a de plus en plus de commandes et il pense au Conseil Régional qui commande souvent des produits, 300 unités à chaque fois de tartinables.

On essaie aussi de travailler sur la communication avec des produits Agrocampus 64 à la halle agroalimentaire.

On développe certains produits, mais limité techniquement, il faudrait pouvoir réinvestir ou avoir les moyens de racheter du matériel pour remettre à jour ces ateliers.

On a présenté dans les schémas directeurs une demande de restructuration de la halle N°2 qui est sur l'exploitation, où la volonté serait de transformer en fromagerie, ils ont commencé à faire du fromage avec le lait de vache de Montardon, l'objectif étant de le servir à la cantine de nos établissements. Notre demande est de transformer cette halle agroalimentaire en atelier de transformation laitière où l'on pourra aussi développer yaourt, fromage blanc, etc... pour livrer les cantines de l'Agrocampus mais la vision va plus loin. Mr le Maire de Montardon est complètement intéressé.

Pour le schéma directeur le devis est de 600 000€ HT mais on commence avec l'aide d'Oloron, à faire nos fromages, on leur amène le lait et ils fabriquent le fromage On continue à travailler sur le steak haché, on a une formatrice qui travaille toujours sur l'agrément sanitaire.

L'objectif c'est de valoriser nos propres animaux pour arriver à proposer des steaks hachés à la cantine afin d'être dans une logique de circuit court. L'objectif aussi est de former nos jeunes afin d'être dans cette logique.

On parlera aussi de la journée agro-alimentaire, c'est Karine Laplace qui reviendra dessus. On expliquera aussi la politique de communication dans l'Agrocampus pour la mise en place de journées thématiques dans nos structures. Il souligne qu'ils ont de beaux produits à présenter.

Plus de 15 délibérations vont être exposées, il n'y a pas de gros enjeux puisque ce sont des délibérations d'ordre pédagogiques. Ce sont des validations pour organiser un voyage et tout a été vu par les représentants du personnel.

Présentation des délibérations concernant l'organisation interne des centres et de l'EPL

Délibération n°2022-3-54

Objet : Programmation des voyages d'études pour l'année scolaire 2022/2023 / Adoptée à l'unanimité

La deuxième délibération approuve la programmation des voyages d'études suivant pour la période décembre 2022 à juin 2023 sous réserve de l'équilibre financier de chaque voyage, des effectifs réels à la date du voyage, et des mesures sanitaires en vigueur pour le LPA d'Oloron –Sainte-Marie et pour le LEGTA de Montardon.

Cette délibération approuve également l'organisation pédagogique des voyages présentés en annexe, pour l'année 2022/2023, pour la période de janvier à juin 2023 pour le CFA.

Il a été rappelé que dès que l'on passe une nuit à l'extérieur, nous sommes obligés d'avoir une délibération pour validation avec le conseil d'administration.

Délibération n°2022-3-55

Objet : Financement des voyages d'études / Adoptée à l'unanimité

La troisième délibération est liée à la première puisqu'elle concerne le financement des voyages d'études. D'une façon globale sur l'Agrocampus on fait tout pour limiter l'impact financier pour les familles. Tous les projets s'inscrivent dans une dynamique d'équipe. Toutes les équipes pédagogiques avec les élèves, dès qu'il y a un projet de voyage, vont chercher le financement (Sponsors, taxe d'apprentissage etc.) et donc globalement c'est financé il n'y a pas de coûts importants pour les familles.

La délibération

- Approuve le financement du voyage à Paris dans le cadre de la participation au TIEA du 01 au 05 mars 2023 pour le LPA d'Oloron Sainte Marie.
- Approuve le financement du voyage à Paris dans le cadre de la participation au TIEA du 28 février au 06 mars 2023 organisé dans le cadre du Projet d'Initiative et de Communication d'un groupe de BTS PA2, pour le LEGTA de Montardon.
- Approuve le financement par le LEGTA de Montardon du déplacement des 4 étudiants ayant remportés le concours de communication de la DRAAF en juin dernier pour présenter leur application au salon de l'agriculture.
- Approuve le financement du voyage d'études scientifiques et culturel pour les terminales générales du 04 au 06 avril 2023, encadré par Madames MONCLIN, BRILLOUET et BERGER pour le LEGTA de Montardon à Paris.
- Approuve le financement du voyage d'études de la section euro anglais- « les citoyens et l'énergie, l'énergie des citoyens ! » 1^{ère} (13) et Terminale générale (9) du 21 avril au 03 mai 2023, encadré par Madame PEREIRA et Monsieur BERTELLE pour le LEGTA de Montardon en République Tchèque à Pisek.
- Approuve le financement des voyages présentés en annexe, pour l'année scolaire 2022/2023 pour la période de janvier à mai 2023 pour le CFA.

La prise en charge financière des accompagnateurs est supportée sur le budget de l'établissement.

Délibération n°2022-3-56

Objet : Stages Passeport Montagne et initiateur montagnisme-FFME-LPA d'Oloron Sainte -Marie / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve la participation volontaire des élèves inscrits en section sportive au stage « initiateur montagnisme » sous réserve de l'équilibre financier du voyage, des effectifs réels à la date du voyage, et des mesures sanitaires en vigueur.

Délibération n°2022-3-57

Objet : Stages Passeport Montagne et initiateur montagnisme-FFME-LPA d'Oloron Sainte -Marie / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve le financement du stage « Passeport fédéral » et/ou « stage initiateur montagnisme », sous réserve de l'équilibre financier du voyage, des effectifs réels à la date du voyage, et des mesures sanitaires en vigueur.

Chaque année, les jeunes en 1^{ère} et terminale participent à des stages montagne sur une période de 3 jours.

Sur le plan financement il y a une participation maximale pour le passeport de 140 euros par famille et 60 euros pour le stage initiateur, le reste à charge de l'établissement.

Délibération n°2022-3-58

Objet : Participation et déplacement au TIEA-Salon de l'Agriculture-Suite Concours Communication-LEGTA Pau Montardon / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve le financement par le LEGTA du déplacement des 4 étudiantes ayant remportées le concours de communication de la DRAAF en juin dernier pour présenter leur application au salon de l'agriculture. « Elève toi »

Délibération n°2022-3-59

Objet : Organisation pédagogique des visites SIL OVIN 2022/2023-CFPPA64 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve l'organisation pédagogique des visites en Espagne des SIL élevage ovin et transformation fromagère, pour la période du 13 au 15 février 2023.

Délibération n°2022-3-60

Objet : Financement des visites SIL OVIN 2022/2023-CFPPA64 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve le financement des visites des SIL OVIN 2022-2023 pour la période du 13 au 15 février 2023.

Délibération n°2022-3-61

Objet : Modification des dates des stages pour l'année scolaire 2022/2023 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération concerne l'organisation pour l'année scolaire 2022/2023 des stages suivants :

- LPA d'Oloron Sainte Marie
- LEGTA de Montardon.

Monsieur SOMMER fait un rappel en précisant que les dates de stages doivent correspondre à la planification, très important. Une demande exceptionnelle a été faite pour une étudiante d'augmenter de trois semaines la période de stage complémentaire pour qu'elle puisse se présenter à l'examen.

Délibération n°2022-3-62

Objet : Enseignants référents pour année scolaire 2022/2023 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve pour l'année 2022/2023, l'ajout à la liste des enseignants référents chargés du suivi des élèves en entreprise.

Délibération n°2022-3-63

Objet : Demande habilitation pour une formation pour l'année scolaire 2022/2023-CFA 64 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve pour l'année scolaire 2022/2023 pour un étudiant redoublant, une demande d'habilitation du BTSa Productions Animales (par apprentissage) sur l'antenne de Montardon.

Délibération n°2022-3-64

Objet : Ouverture d'une formation du CFPPA pour l'année scolaire 2022/2023 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve, au CFPPA des Pyrénées –Atlantiques, pour l'année scolaire 2022/2023, l'ouverture d'une formation de CQP Tractoriste agricole.

Délibération n°2022-3-65

Objet : Service civique/ Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve les missions qui seront attribuées au service civique pour le LPA d'Oloron-Sainte-Marie et le LPA d'Orthez pour l'année scolaire 2022/2023.

Délibération n°2022-3-66

Objet : Dépôts de dossiers Projet Sciences Grandeur Nature / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération

- autorise le LPA d'Orthez à déposer un dossier dans le cadre de l'Appel à manifestation d'Intérêt pour les lycéens-Projet Sciences Grandeur Nature

- ✓ détail du projet : création d'un observatoire permettant de sensibiliser les jeunes du lycée et le public extérieur à la conservation et au maintien de la biodiversité de la mare.
- autorise le LEGTA Pau-Montardon à déposer un dossier dans le cadre de l'Appel à manifestation d'Intérêt pour les lycéens-Projet Sciences Grandeur Nature
 - ✓ détail du projet : création d'une mare naturelle permettant d'augmenter la biodiversité sur le site de Montardon. *La conception et la réalisation sont effectuées par la classe de seconde 4 en EATDD.*

Délibération n°2022-3-67

Objet : ERASMUS PLUS-Mobilité CFA 64 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve à compter du 01/12/2022 jusqu'au 31/08/2023 la mise en place du programme ERASMUS pour 8 mobilités européennes apprentis et 3 personnels.

Délibération n°2022-3-68

Objet : Convention d'adhésion au groupement EDUCADO pour 2023 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve la convention d'adhésion, au groupement de services EDUCADO pour 2023.

Enseigner à Produire Autrement 2

Madame MIRASSOU présente l'EPA2

Un plan d'actions développé sur les 4 sites de l'Agrocampus pour 2022-2023

- Des écoresponsables dans les trois lycées
 - Une quarantaine d'élèves bénévoles investis dans de multiples actions en faveur des transitions.
- Une journée fédératrice pour tous les apprenants de l'Agrocampus 64
 - Journée de l'Agroécologie et des transitions le 06 avril 2023 sur le site de Montardon.

Coopération Internationale

Madame PEREIRA nous présente la Coopération Internationale

La coopération internationale au Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire est une mission importante. Nous avons 5 missions et ce n'est pas la 5^{ème} mission c'est une des missions pour le Ministère de l'agriculture, elle a 3 grandes thématiques qui sont les mobilités :

- En Europe (Bourses ERASMUS)
- Internationalement, hors Europe (Bourses Direction Générale Enseignement et de recherche de l'agriculture)

Ça tourne aussi autour des échanges et des projets de coopération avec une notion que l'on a oublié la réciprocité, c'est une des faiblesses peut être de cet établissement, nous sommes un établissement très fort en coopération en envoyant beaucoup de jeunes à l'étranger. Des relevés ont été fait sur les 15 dernières années nous ne recevons pas 1/3 des gens que l'on envoie, c'est quelque chose qui ne répond pas à la réciprocité qui est quand même important dans la mission.

C'est aussi une réorganisation en réseau thématiques et géographiques.

Suite à de nombreuses faiblesses avec la coopération, ils ont demandé 1/3 temps Pédagogique, le dossier a été déposé et accepté, Mme Pereira est la cheffe de projet accompagnée de Mme Abela coordinatrice équipe de direction.

Le projet s'appelle AGROCOOP64, il a une date limite d'utilisation, elles ont 3 ans pour construire quelque chose, des outils, des façons de faire afin d'être efficace et qui vont répondre et définie dans la présentation qui suit.

Elles souhaitent que tout le monde fasse de la mobilité virtuelle ou mobile.

Chaque apprenant qui étudie dans l'EPL doit pouvoir participer à la mission de coopération internationale :

- Réception et accueil de mobilités entrantes,
- Bénéficiaires de mobilité sortante,
- Préparation de ces mobilités

Cette volonté se décline aussi pour les personnels.

Chacun doit pouvoir contacter la structure et recevoir une réponse.

Thèmes fondateurs :

- Citoyenneté européenne et internationale
- Agroécologie
- Solidarité internationale
- Langues

Elles ont un agenda depuis septembre très chargé, elles ont essayé de mettre en place plusieurs actions, elles ont identifié des binômes de mobilité, une qui gère l'administratif et une autre personne sera plus sur l'enseignement. Elles appartiennent à des relevés de consortium ce sont des regroupements d'établissements qui permettent plus facilement de déposer des projets Erasmus.

Elles participent à 3 consortiums, pour permettre la mobilité d'un maximum d'apprenants et de personnels. Beaucoup d'actions sont mises en place.

La crise sanitaire a bien ralenti les départs.

Communication Agrocampus 64

Madame LAPLACE enchaîne sur la partie Communication Agrocampus 64

Chaque centre s'occupe de ses propres communications.

Sur l'année 2022-2023, 20 salons prévus sur les départements 64,40,33 et 65.

Les Journées Portes ouvertes se tiendront en 2023 :

- le **samedi 18 mars 2023 de 9h à 17h** pour les sites de Montardon, Oloron, Orthez et Hasparren.
- le **mercredi 10 mai 2023 de 14h à 17h** sur les sites de Montardon, Oloron, Orthez et Hasparren.

Concernant les Spécial Post Bac,

- le **samedi 28 janvier 2023 de 9h à 13h00** à Montardon

Les JPO sont maintenues sur RDV mais bien entendus les familles seront aussi accueillies sans RDV.

Plusieurs **journées thématiques** ont été mises en place et seront organisés

- La place de la femme dans l'agriculture : **jeudi 20 octobre 2022** à Montardon avec l'ANEFA (De très bon retours, plus d'une centaine de participants)
- La journée de l'agro-alimentaire : **vendredi 18 novembre 2022** à Montardon, en partenariat avec le Pôle emploi (10 entreprises, 130 participants et 30 demandeurs d'emploi sont venus)
- La journée de l'Agroécologie et des transitions, **le jeudi 6 avril 2023** à Montardon
- La journée du Paysage prévu **le mercredi 3 mai 2023** à Oloron Ste Marie.

Elle souligne qu'il est important de montrer toutes ces formations aux jeunes collégiens afin qu'ils puissent venir participer à ces journées portes ouvertes dans le but de découvrir tous les métiers qui existent sur leurs différents sites.

Et l'année prochaine création de la journée Sur les Service aux personnes, sera mise en place comme précise Monsieur SOMMER, chaque année sont créé au fur et à mesure en fonction des thématiques, des filières qui ont quelques difficultés de recrutement. Il faut travailler sur la communication sur toutes ces formations, ces journées auront lieu chaque année pour

valoriser toutes les filières de l'Agrocampus.

Comme précise Mme Laplace, depuis décembre 2021 nous sommes certifiés **QUALIOPI et QUALIFORMAGRI** concernant les formations.

Même si nous sommes certifiés il y aura des audits en interne qui auront lieu du **21 au 29 novembre 2022**, ensuite on fera un bilan annuel sur la journée du **9 décembre 2022**, pour terminer sur un audit de surveillance qui aura lieu du **23 au 27 janvier 2023**.

Délibération n°2022-3-69

**Objet : Création d'emplois de droit public d'assistant d'éducation rémunérés sur le budget de l'EPLEFPA/
Adoptée à l'unanimité**

Cette délibération approuve la création de cinq emplois de droit public d'Assistant d'Education n°01-25 à 01-29, à compter du 01 janvier 2023.

Monsieur SOMMER anticipe ces postes au cas où une crise surviendrait, s'il fallait demain recruter, on peut mettre un nom sur un poste ouvert, il a précisé après avoir été questionné qu'un AE pouvait être à cheval sur plusieurs sites.

Il a confirmé aussi qu'un AE au bout de 6 ans pourrait être titularisé, il a donné l'exemple d'un premier cas sur Montardon cette année.

Monsieur LAYRE demande par la suite et ce qui est important à ce que tous les AE dans tous les centres aient des entretiens annuels pour qu'ils puissent avoir échanger et être évalués pour préparer le terrain sur une pérennisation sur l'ensemble de ces postes.

Cette délibération a suscité de nombreux échanges entre personnels.

Délibération n°2022-3-70

**Objet : Création d'un emploi de droit public au CFFPA des Pyrénées-Atlantiques rémunéré sur budget de l'EPLEFPA des PA
/ Adoptée à l'unanimité**

Il poursuit avec cette délibération qui approuve la création d'emploi à compter du 01/01/2023 avec des conditions bien précises.

Dans les 3 lycées il y a des postes de Catégorie A ce sont des gestionnaires qui gèrent l'administration.

Sur le CFA on a fait évoluer un poste de cat B en cat A comme un attaché, le CFPPA prendra le même chemin à la rentrée janvier 2023.

Il précise que c'est bien une réorganisation de l'administration au niveau du CFA et CFPPA.

Délibération n°2022-3-71

Objet : Fermeture de trois emplois de droit public rémunérés sur le budget du CFPPA et CFA / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve la fermeture de trois emplois de droit public pour le PNA5, PNA1, 06-04, suite à des départs à la retraite. Ces postes seront fermés d'office.

Délibération n°2022-3-72

**Objet : Création d'un emploi de droit privé d'apprenti, rémunéré sur le budget de l'EPLEFPA-
Exploitation agricole de Montardon / Adoptée à l'unanimité**

Cette délibération approuve la création d'un emploi de droit privé d'apprenti n°1, à compter du 01/12/2022 sur l'exploitation agricole de Montardon.

Délibération n°2022-3-73

**Objet : Changement de rémunération de l'emploi de droit privé rémunéré sur le budget de l'EPLEFPA des Pyrénées-
Atlantiques / Adoptée à l'unanimité**

Cette délibération approuve le changement de rémunération de l'emploi de droit privé sur l'exploitation agricole de Montardon rémunéré sur le budget de l'EPLEFPA selon le tableau présenté, cela concerne un ouvrier agricole qui passe d'une

rémunération palier 5 à une rémunération de palier 6.

Délibération n°2022-3-74

Objet :

Changements de rémunération des emplois de droit public sur le centre CFAA et CFPPA 64 rémunérés sur le budget de l'EPLEFPA / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve :

- les changements de rémunération des emplois de droit public sur le centre CFAA 64 rémunérés sur le budget de l'EPLEFPA selon un tableau joint .
- les changements de rémunération des emplois de droit public sur le CFPPA 64 rémunérés sur le budget de l'EPLEFPA selon un tableau joint.

L'impact budgétaire a été pris en compte dans le budget primitif de 2023.

Monsieur SOMMER souligne qu'il faille une parité entre un fonctionnaire et un contractuel, même grille, même prime, changements d'échelons, les rythmes sont identiques. Vu les départs à la retraite, il précise qu'il va falloir engager pour les personnels contractuels une réflexion pour des avancements également. Il souligne qu'il va falloir mettre en place quelque chose pour ne pas bloquer des personnels.

Délibération n°2022-3-75

Objet : Fermeture administrative des vacances de fin d'année 2022 / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve la fermeture administrative de l'établissement durant les vacances de fin d'année 2022 pour le LEGTA de Montardon, le LPA d'Oloron Sainte-Marie, le CFAA et le CFPPA des Pyrénées-Atlantiques du vendredi 23/12/2022 à 12h jusqu'au dimanche 01/01/23 au soir.

Pendant cette fermeture, une permanence sera assurée par un membre de l'équipe de direction et les CPE. Il précise que la sécurité reste assurée pendant la fermeture.

Délibération n°2022-3-76

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération donne délégation au directeur de l'EPLEFPA, pour conclure, au nom de l'établissement, tout contrat, convention ou marché pour l'année civile 2023.

Délibération n°2022-3-77

Objet : Ester en justice / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération donne délégation au directeur de l'EPLEFPA, pour ester en justice au nom de l'établissement.

Délibération n°2022-3-78

Objet : Commission d'appel d'offre / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve la composition d'appel d'offre, en application de l'article L1411-5 II du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont été élu 5 membres du conseil d'administration et 2 suppléants.

Délibération n°2022-3-79

Objet : Rapport du Directeur –EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve le rapport du Directeur de l'Agrocampus 64 présenté ce jour au conseil d'administration.

Délibération n°2022-3-80

Objet : Sortie d'inventaire CFAA 64 EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération autorise la sortie d'inventaire pour le CFAA 64 de 5 classes mobiles.

L'ensemble des 10 modules seront vendus aux enchères par le service des Domaines avec l'autorisation bien entendu du Conseil Régional, le courrier est parti pour demander l'autorisation.

Délibération n°2022-3-81

Objet : Admissions en non-valeur-EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération autorise les admissions en non-valeur pour LEGTA de Montardon, le CFA et le CFPPA.

L'agent comptable fait part de quelques difficultés de recouvrement pour diverses raisons, une personne qui est insolvable, dont on est amené à sortir ces valeurs par centre.

Délibération n°2022-3-82

Objet : Acceptation de dons -EPLFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve les dons pour le LPA d'Orthez et le LEGTA de Montardon.

Plusieurs entreprises ou des personnes ont fait des dons dans l'intérêt des élèves qui leur ont permis le financement des voyages. Egalement, il souligne que parfois ils reçoivent de belle somme pour aider nos jeunes qui se battent pour aller chercher de l'argent. De plus, il précise que les BTSA ACSE sont très actifs.

Délibération n°2022-3-83

Objet : Tarifs 2023 d'hébergement et de restauration, de location et de prestation-EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Monsieur SOMMER précise que l'on doit informer le CA de l'évolution des tarifs 2023 pratiqués au sein de l'établissement concernant l'hébergement et la restauration.

Il a présenté ses tarifs à l'ensemble des membres du CA qui ne peuvent pas les modifier, ces tarifs sont votés et validés par le Conseil Régional.

Il souligne aussi que le conseil Régional a décidé qu'aucune pension ne serait augmentée, aucune évolution malgré l'inflation pour limiter l'impact sur les familles.

Pour l'hébergement des tarifs sont différents si on prend le chauffage ou pas, par contre pour Hasparren, les tarifs n'ont pas été modifiés.

Au mois d'août 2023, 200 personnes viennent pour une compétition cycliste le Tour du Piémont pendant 1 semaine, on applique les tarifs de location de 10€ car à ce moment-là il n'y a pas de chauffage.

Ce qui a été modifié ce sont les mises à disposition de la halle incluant tous les coûts des fluides, de la main d'œuvre, etc. On a procédé à des évolutions tarifaires.

Des travaux ont été commencés sur la résidence étudiante au mois de janvier 2023, ils n'ont pas encore réfléchi à des propositions de nouveaux tarifs, ce sera proposé quand les travaux seront finis.

Le coût du chauffage a été calculé par une société qui gère le chauffage de l'établissement, ils ont calculé le coût d'une location de l'amphithéâtre avec chauffage pour 4h s'élève à 75€ TTC qu'ils ont intégré aux nouveaux tarifs.

Délibération n°2022-3-84

Objet : Décision Modification n°3 au budget 2022-EPLFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette décision approuve la décision modificative n°3 de l'exercice 2022 de l'Agrocampus 64.

Madame AUDURIEAU présente le budget et précise qu'il est indispensable à cette période de l'année pour réajuster les crédits aux dépenses et aux recettes réelles.

Une augmentation de 447 139€ de charges et de 438 727€ en produits, ces augmentations ne compromettent en aucun cas l'équilibre final du budget, le conseil régional nous aide sur tout ce qui tourne autour de la viabilisation et plus précisément sur le gaz, l'électricité etc...

Elle précise aussi que le budget primitif a connu une belle progression puisque nous avons démarré à 8 889 528€ et que désormais il va s'achever à 9 704 099€ soit une progression de 814 000€. Concernant les excédents prévisionnels ils ont progressé grâce à une gestion serrée on passe de 132 208€ d'excédent prévisionnel à 190 560€.

Sur les 3 établissements de formation initiale, on enregistre un déficit de 24 402€, il s'agit du LPA d'Oloron qui présente un budget déficitaire de 20 902€. La situation a bien régressé puisque le budget primitif avait été présenté avec un déficit de 39 076 €. Le LPA d'Orthez présente un déficit de 3 500€.

Le LEGTA est présenté en équilibre, les 3 lycées sont largement soutenus par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin de faire face à la flambée des prix en matière de fluides, le coût du gaz a été multiplié *4 sur Montardon et Oloron, l'électricité a aussi connu une progression de 50%.

Le lycée d'Orthez n'est pas impacté par ses surcoûts puisque c'est le lycée qui a ses charges qui gère la viabilisation avec Francis Jammes.

Quant au CFPPA, il a retrouvé ses effectifs d'avant COVID, et présente son budget avec un excédent de 37 350€.

Le CFA présente à hauteur de 355 220€, le coût des contrats et des effectifs se maintiennent à un niveau correct.

Les exploitations agricoles et la halle prévoient un déficit de 177 608€.

L'exploitation agricole d'Oloron nous annonce un déficit de 2425€, celle d'Orthez prévoit un déficit de 16020€.

En raison des augmentations sur l'alimentation animale, l'augmentation de l'énergie, tout est lié également aussi sur la crise aviaire.

Celle de Montardon suit sa progression les résultats techniques sont bons et la restructuration se poursuit, mais les augmentations de tarifs sont là, le déficit est évalué à 159 163€ à savoir que le budget primitif prévoyait lui un déficit de 179 573€ donc on a encore réussi à gagner 20 000€.

Parallèlement à tous ces efforts, on note une progression de la capacité d'autofinancement qui passent de 217 991€ au budget primitif à 278 322 € à l'issue du budget 2022.

Concernant les fonds de roulement il devrait également augmenter de 46 773€ portant le fond de roulement brut avec les stocks à 3 780 436.21€ ce qui correspond à environ 120 jours de fonctionnement.

Délibération n°2022-3-85

Objet : Budget primitif 2023-EPLEFPA des Pyrénées-Atlantiques / Adoptée à l'unanimité

Cette délibération approuve le budget primitif de l'exercice 2023.

Mme AUDURIEAU souligne une progression, le budget passe à 9 940 266€ il est en progression de 236 000 € par rapport à la DM3 présentée juste avant, cette variation est due aux fortes augmentations constatés en matière d'énergies.

Tous les centres poursuivent leurs efforts pour atteindre l'équilibre financier.

Pour l'instant nous n'avons aucune visibilité sur les subventions du conseil Régional que l'on risque de nous attribuer en matière d'investissement.

Les lycées de Montardon et d'Oloron sont présentés en équilibre mais celui d'Orthez connaît quelques difficultés en raison de l'augmentation des coûts et de la stabilité de ses ressources, on sait qu'ils ont aucune possibilité d'hébergements puisque les services d'Hébergement et de restauration sont gérés par Francis Jammes.

Le déficit prévisionnel de ces trois lycées est estimé à 10 720€ ce qui n'est pas grand-chose.

Mme AUDURIEAU souligne l'effort du conseil régional qui a nettement revu à la hausse ses aides pour nous permettre de ne rencontrer trop de difficultés suite aux diverses augmentations.

Quant au CFPPA il maintient son budget à 1 005 000€ et prévoit un excédent de 5 450 €.

Le CFA présente un budget d'environ de 3 600 000 €, il est stable depuis 2022 mais prévoit un excédent à hauteur de 339 900€.

L'exploitation de Pau malgré ses fortes augmentations en matière d'énergies le déficit est contenu à 153260€, la masse salariale elle continue à baisser.

Les exploitations d'Orthez, d'Oloron ainsi que la halle sont présentés en équilibre.

La capacité d'autofinancement prévisionnelle de l'établissement se maintient à hauteur de 268 649€ par contre la variation prévisionnelle du fonds de roulement connaît une baisse pour atteindre une somme de 147 344€.

S'agissant des investissements nous n'avons pas encore de visibilités de financement et ils sont limités à la hauteur de 344 660€ pour l'ensemble de l'établissement et il y aura 82 800€ d'investissement qui sera consacré sur les exploitations.

Le président souligne que l'on a encore de gros efforts à faire malgré de bons résultats techniques qui s'améliorent.

Cette année nous étions sur les 300 éleveurs laitiers à la 3^{ème} place en terme de qualité.

Mais le président souligne que le système économique qui était en place sur cette exploitation n'est pas pour viable, un système ou on essaye de le faire évoluer mais il précise qu'il ne pourra pas être changé du jour au lendemain.

L'objectif c'est de la transformation, on ne pourra valoriser et arriver à tendre vers un équilibre pour Montardon pour l'exploitation. Il précise que lorsqu'on pourra valoriser le lait transformé et passer à une autre gamme de produits d'un côté pédagogiquement ce sera très bien et puis de l'autre côté il pense que pour l'exploitation se sera pour elle quelque chose d'important parce qu'aussi pour lui se battre continuellement contre les déficits ça peut être usant pour des équipes.

Un gros travail de restructuration a été fait, il pense que nous sommes dans une bonne direction, ça va se faire progressivement, il est confiant.

Le président salue toute l'équipe des cuisines malgré des absences pour faire en sorte que tout se passe bien.

Questions diverses

Monsieur LANOT prend la parole.

Il s'étonne que les abstentions ne soient plus comptabilisées.

Madame REGONDAUD, représentant le service régional de la formation et du développement lui répond qu'elle va prendre la tâche des services juridiques et lui rapportera la réponse au prochain CA.

Les parents saluent le geste du conseil régional pour le chauffage, des inquiétudes par rapport à l'internat et c'est vrai que l'on ne peut pas se satisfaire du report des travaux d'isolation thermique à l'internat pour le confort des élèves.

Une information est donnée par Monsieur UTHURRY ou il dit que suite au contexte énergétique que l'on subit, le gouvernement a décidé de faire une loi d'accélération des énergies renouvelables. Elle sera présentée à l'assemblée nationale lundi prochain et en ce sens le conseil régional avait anticipé en faisant un appel à manifestation d'intérêt sur le développement de l'agrivoltaïsme.

A ce jour, quand on regarde les objectifs du plan pluriannuel de l'énergie que l'on appelle le PPI ou du schéma régional d'aménagement le SRADDET, on se rend compte que même si on mettait des panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures, sur les friches, sur les terrains qui ne sont pas concernés par la production alimentaire, il manquerait quand même les 2/3 de la production énergétique issu du photovoltaïque pour l'objectif 2050.

Donc c'est pour cela qu'il y a une volonté pour éviter de couvrir les sols et de les sortir de la solde de la production alimentaire, d'avoir plutôt une réflexion qui est menée actuellement dans d'autres pays et également sur le fait de coupler la production énergétique avec une plu- value sur la culture.

On s'aperçoit qu'aujourd'hui qu'il y a des démonstrateurs dans le grand sud de la France qui ont été mis en place il y a 2, 3 ans et qui arrivent à montrer que sur certaines cultures, exemple la vigne, on arrive à limiter les brûlures sur le raisin, à baisser la concentration en sucre et en alcool et ce qui correspond aussi parfois à des orientations organoleptiques qui correspond au goût des consommateurs.

Il précise qu'il y a tout un travail qui est mené sur différentes cultures et le Conseil Régional a lancé cet appel à manifestation d'intérêt. Il pense aussi que les lycées peuvent éventuellement s'ils le souhaitent y répondre, il pourrait bien s'il y avait un démonstrateur, le plus proche actuellement se situe à Agrolandes à Haut-Mauco à côté de Mont de Marsan et qui étudie à partir de septembre et dans les prochains mois tous types de culture (fruits, blé, asperges...) c'est bien lier la production énergétique et s'est d'avoir des panneaux qui sont ajourés entre les lignes de panneaux pour limiter les impacts du dérèglement climatique.

Monsieur LAYRE clôture la séance à 12h50.

Le Président du Conseil d'Administration,
Monsieur Bernard LAYRE